

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE
4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY
Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 avril à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres afférents au comité syndical : 68 titulaires – 39 suppléants	<u>Résultat du vote :</u>
Membres en exercice : 66 titulaires - 38 suppléants	
Délégués présents : 40 délégués (37 titulaires – 3 suppléants)	Voix Pour : 40
Dont membres votants à voix délibérative : 40 délégués	Voix Contre : 0
Date d'envoi de la convocation du Comité Syndical : 17 avril 2024	Abstention : 0

Membres présents:

Titulaires: Mr Alexandre David, Mr Arnefaux Alain, Mr Bandry Didier, Mr Bandry Jean-Pierre, Mme Belleville Catherine, Mr Blavet Gérard, Mr Burel Régis, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Charbonnier Patrick, Mr Dazard Hugues, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Dobski Philippe, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mme Hernandez Maryse, Mr Jacquin Claude, Mr Lévêque Yves, Mr Lloancy David, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Malezé Patrick, Mr Mathis Michel, Mr Minette Michel, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mme Pauly Brigitte, Mr Peugniez Michaël, Mme Picard Florence, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Richard Catherine, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Valet Eric.

Suppléants votants: Mr Boyot Jacques, Mr Guilleman Michel, Mr Jourdain Sébastien.

Membres absents excusés :

Titulaires: Mr Bruneaux Henri, Mr Davin Benoit, Mme Devron Francine, Mr Duclos Dominique, Mr Dujon Régis, Mr Eugène Sébastien, Mr Fraeyman Fabien, Mr Hoerter Michel, Mr Hourdry Mathieu, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Marchal Philippe, Mr Pantoux Jean-Luc, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Robin Claude, Mme Stofferis Régine, Mr Vérot Vincent.

Suppléants: Mr Thomas Rémy.

Membres absents:

Mr Adam Hubert, Mr Bahu Nicolas, Mr Branquard André, Mme Gleize Séverine, Mr Haÿ Etienne, Mr Hubier Maxime, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lavoix Olivier, Mme Malet Madeleine, Mr Mangin Eric, Mr Pittana Stéphane, Mme Vaudé Gaëlle, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Maleze Patrick

Objet : Plan d'actions en faveur de l'égalité femme homme 2024 2026	N°2024 04 13
---	---------------------

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les dispositions prescrites par la Loi du 04 Août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (articles 61 et 77 de la loi)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20240424-20240413-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/05/2024
Publication : 02/05/2024

Certifié par le Président

- Vu les articles L2311-1-2 et D2311-16 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le décret N°2015-761 du 24 juin 2015 précisant les modalités et le contenu du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire, les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation,
- Considérant que ce rapport doit également comporter un bilan des actions menées et des ressources mobilisées en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et doit décrire les orientations pluriannuelles
- Vu le rapport 2023 de l'USESA en matière d'égalité entre les femmes et les hommes adopté par délibération du 20 février 2024

Le Comité Syndical,

- Après avoir pris connaissance du plan d'actions proposé au sein de l'USESA
- Vu l'avis favorable exprimé par la commission administration générale le 24 janvier 2024
- Vu l'avis favorable exprimé par les membres du bureau le 6 février 2024
- Vu l'avis favorable reçu du Comité Social Technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique en date du 27 mars 2024

DECIDE après en avoir délibéré :

- D'APPOUVER tel que présenté le plan d'actions en faveur de l'égalité femmes/hommes mis en œuvre au sein de l'USESA sur la période 2024-2026.

Pour extrait certifié conforme,

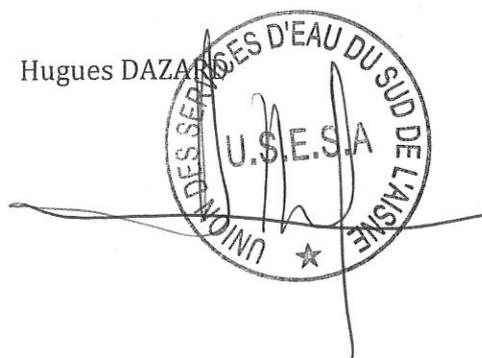
Le secrétaire de séance,

Patrick MALEZE



Le Président,

Hugues DAZARIS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20240424-20240413-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/05/2024
Publication : 02/05/2024

Certifié par le Président